

REGLEMENT DU CONCOURS

*"60 ans après Messine : donner un
nouvel élan à l'Europe"*



A project promoted and realized by:



L'Association Jean Monnet est partenaire
du concours européen en direction
des jeunes de 14 à 19 ans.



Le **projet S.M.I.L.E. - "Sharing Messina Ideal a Lesson for all Europe"** est un projet européen qui s'insère dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire de la Conférence du même nom. Ce projet est organisé et mis en œuvre par un partenariat européen conduit par le **Conseil Italien du Mouvement Européen-CIME**, et composé de la Commune de Messine (Italie, Sicile), la Fondation Konrad Adenauer (Allemagne), l'**Association Jean Monnet** (France) et le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe-CVCE (Luxembourg). Il reçoit également le soutien du programme de l'Union européenne "Europe pour les citoyens".

La "Conférence de Messine" (1er-3 juin 1955) a joué un rôle fondamental dans la préparation et la rédaction des Traités de Rome de 1957. Il s'agit d'un moment historique de l'histoire européenne contemporaine qui a défini le chemin de la Communauté de l'époque en évitant que l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) ne puisse interrompre l'intégration, alors même que la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) venait d'être lancée.

OBJECTIFS

Ce concours a pour objectif d'inciter les jeunes à se documenter sur le passé, l'actualité et l'avenir du processus d'intégration européenne tout en les incitant à la redécouvrir l'UE comme une réponse à leurs besoins et attentes d'aujourd'hui.

Une attention particulière sera apportée aux éléments suivants :

- la réflexion sur la capacité de relance de l'idéal européen dans les moments de difficulté ;
- la reconnaissance de l'Union européenne en tant que communauté de valeur et de destin ;
- la définition des niveaux de coopération et des intérêts européens communs les plus à même de contribuer au bien-être de tous les citoyens ;
- l'évaluation des méthodes, et notamment de la volonté des leaders politiques à être en mesure de déterminer les grands changements de l'histoire.

PUBLICS CIBLES

Le concours s'adresse aux élèves des écoles relevant de l'enseignement secondaire ou de tout autre organisme d'étude ou de formation, résidant en France et âgés de 14 à 19 ans.

La participation est libre, volontaire et gratuite. Les participants concourront à titre individuel.

Ainsi, chaque organisme d'étude ou de formation pourra fournir une ou plusieurs réalisations.

CARACTERISTIQUES DES REALISATIONS ADMISES AU CONCOURS

Les réalisations devront être présentées sous forme de produit multimédia. Seront acceptés : les vidéos, les présentations (diaporamas), les dessins ou photos en format digital ou les sites web réalisés sur la base de l'énoncé suivant :

"Il y a 60 ans, aux débuts du processus d'intégration européenne, une grave crise risquait de compromettre le parcours imaginé par les Pères de l'Europe. Lors de la conférence qui s'est déroulée à Messine, les grandes impulsions, les voies et les instruments concrets nécessaires à la relance du projet ont été retrouvés. Dans une Union désormais bien avancée, et disposant d'institutions solides, une nouvelle crise et la méfiance des citoyens qui en découlent menacent à nouveau notre capacité de destin commun.

Aujourd'hui, si on vous demandait de trouver un moyen de rénover et renforcer notre projet commun européen, quelles seraient vos visions et vos solutions pour donner un nouvel élan aux idéaux de paix, de prospérité et de solidarité entre les peuples ?"

MODALITES DE PARTICIPATION



Les réalisations devront être des travaux originaux et devront être envoyées par mail **au plus tard le 18 avril 2015**, à l'**Association Jean Monnet**, à l'adresse suivante : **info@ajmonnet.eu** ou, dans le cas de CD-ROM/DVD à l'adresse suivante : **7, chemin du Vieux Pressoir, 78490 Bazoches-sur-Guyonne.**

Les travaux reçus après le 18 avril ne seront plus pris en considération par le jury.

L'envoi des réalisations devra être accompagné des informations relatives aux participants (nom et prénom et/ou nom de l'école) et de leurs coordonnées précises (adresse, numéro de téléphone et/ou adresse e-mail).

JURY

Les réalisations seront évaluées par un jury composé de représentants des différents partenaires du projet SMILE.

EVALUATION ET REMISE DES PRIX

Parmi toutes les participations reçues, le jury choisira les trois meilleures réalisations multimédia. La décision sera sans appel.

La cérémonie de remise des prix se tiendra la veille de la Fête de l'Europe, dans le courant du mois de mai 2015 à la Maison Jean Monnet. L'Association Jean Monnet communiquera aux lauréats les informations plus précises sur l'horaire et les modalités de cette remise de prix.

De plus, divers autres prix sont prévus parmi lesquels : des attestations de participation pour les écoles et les jeunes participants, des voyages d'étude, des plaques et des livres. Les réalisations sélectionnées bénéficieront d'une visibilité maximale et seront publiées sur les sites internet des partenaires du projet.

CONFIDENTIALITE ET DROITS D'AUTEUR

Les travaux envoyés ne seront pas restitués et resteront à disposition des partenaires qui se réservent la possibilité de les utiliser en totalité ou partie pour produire du matériel pédagogique et de diffusion, sans verser aucune rémunération ou quelconque compensation aux auteurs. Les œuvres pourront être publiées sur les sites web des partenaires et utilisées pour la réalisation d'expositions et initiatives à buts pédagogiques. L'envoi des œuvres pour la participation au concours implique la possession des tous les droits d'auteur liés à l'œuvre et décharge les partenaires de toute responsabilité, coûts et honoraires de toute nature qui pourraient être revendiqués à cause du contenu de l'œuvre.

Les réalisations produites devront parvenir accompagnées d'une déclaration de consentement préalable des auteurs quant au traitement de leurs données personnelles, et ce, conformément aux directives européennes et réglementations en vigueur en France.

Signature du participant

Nom :
Prénom :
Signature :

Signature du représentant légal

Nom :
Prénom :
Signature :

Ce présent règlement est à envoyer, accompagné de la réalisation, avant le 18 avril 2015 à l'Association Jean Monnet – 7, chemin du Vieux Pressoir, 78490 Bazoches sur Guyonne